

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

50

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

5

Total votants :

56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2017 A 19H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 6 décembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 13 décembre 2017 à 19h00, avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT
Abdelhraman MEFTAH à Nicole GIRY
Ghislaine DUBIEN à Sylvie CHAUNY

Conseiller.e.s absent.e.s : Didier ROMEUF, Claude NOWOTNY, Jany BROUSSE**Conseillère suppléante ayant voix délibérante :** Joëlle MYE**Secrétaire de séance :** Hélène BOUDON

**Programme Local de l'Habitat : approbation du Plan de Financement
et sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Départemental
DÉLIBÉRATION N° 20171213-34**

Rapporteure : Christiane SAMSON, Vice-Présidente

Vu les statuts de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, et notamment sa compétence optionnelle « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes n°20170601-19 du 1^{er} juin 2017 décidant de s'engager dans l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).

La rapporteure explique que dans le cadre de l'élaboration de son PLH, la Communauté de Communes peut solliciter auprès du Conseil départemental du Puy-de-Dôme une subvention d'équipement dédiée à hauteur de 30% du montant hors taxe du marché plafonnée à 15 000 € d'aide, selon le plan de financement suivant :

| Dépenses | | Recettes | |
|--------------------------------------|--------------------|--------------------------------------|--------------------|
| Prestation d'élaboration du PLH (HT) | 46 865,00 € | Conseil départemental du Puy-de-Dôme | 14 059,50 € |
| | | Autofinancement | 32 805,50 € |
| TOTAL | 48 865,00 € | TOTAL | 46 865,00 € |

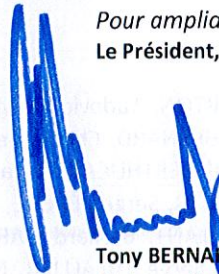
Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement de l'élaboration du PLH ci-dessus,
- **Sollicite** une subvention de 14 059,50 € auprès du Conseil départemental,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette demande de subvention.

TOTAL VOTANTS : 56 = Conseillers Présents : 50 + Représentés : 6 Non-participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 56 = Pour : 56 Contre :
Abstention :

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

